

■ **BONNEUIL -CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE**

Deux écoles engagées dans «Le Parlement des enfants»

Deux écoles du Castelnovien ont été sélectionnées pour participer à l'opération «Le Parlement des enfants» dont c'est la 25^e édition. Cette opération, organisée par l'Assemblée nationale avec le ministère de l'Éducation Nationale, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et la Mission laïque française, permet aux élèves de fin d'élémentaire de découvrir la fonction du législateur à travers la rédaction d'une proposition de loi dont le thème est cette année «L'alimentation durable et équilibrée». Après avoir rédigé leur lettre de motivation, les élèves de CM1-CM2 des écoles Sainte-Marthe de Châteauneuf et de Bonneuil ont franchi la deuxième étape vendredi avec la visite de la députée Sandra Marsaud, accompagnée par Anne-Céline Py, une de ses collaboratrices parlementaires de Jarnac, et des maires de communes engagées.

Cinq propositions de loi

Les échanges avec cette dernière ont permis aux élèves, très motivés, de mieux connaître la fonction de député et ses missions. Les



La députée Sandra Marsaud a répondu aux nombreuses questions des élèves de Sainte-Marthe et de Bonneuil.

Photo CL

discussions ne manqueront pas d'aider ces législateurs en herbe à rédiger leur proposition de loi comprenant au maximum quatre articles. Des jurys se réuniront dans chaque académie entre le 8 et le 19 mars 2021 pour sélectionner une proposition de loi par académie.

Le 3 mai, c'est un jury national composé de députés, de membres de l'éducation nationale, de

l'AEFE et de la MLF, qui sélectionneront cinq propositions de loi. Les 26 élèves de Constance Des Minières, à l'école Sainte-Marthe, et les 15 de David Morisson, à Bonneuil sont à pied d'œuvre et réfléchissent à une loi, présentée en janvier, en lien avec des préoccupations écologiques déjà au cœur de leurs projets d'école.

Sandrine COUPRIE